

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Proclamation du 22 décembre 1965,  
VU le Décret N° 147/PR du 16 mai 1967, portant formation du Gouvernement ;  
VU le Décret n°215/PR du 16 mai 1966, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;  
VU le Décret n°61/PR-SGG du 12 février 1966, portant nomination de Madame PARAISSO Jeannine (née Jacquet), Inspecteur des Impôts de 3ème échelon du cadre Métropolitain, en qualité de Directrice Adjointe des Impôts ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

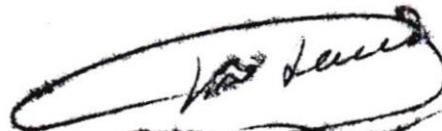
Article 1er. - Est et demeure rapporté le décret n° 61/PR-SGG du 12 février 1966 susvisé.

Article 2.- Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 16 Octobre 1967

Par le Président de la République,

Le Ministre des Finances,  
des Affaires Economiques et du Plan,



Général Christophe SOGLO

  
Martin BORNA

Ampliations :

PR 4 - MFAEP 2 - Ministères 10 -  
CS 4 - SGG 4 - IAA 1 - Gde Chanc. 1  
Intéressée 1 - DGAJL 2 - Mis. d'Aide  
et de Coop. 2 - DB - CF - DC - Solde 4  
Trésor 4 - JORD 1 - Direction des  
Impôts 2.